FIFTH CENSUS OF CANADA, 1911.

SCHEDULE / TABLEAU No. 1. {POPULATION BY NAME, PERSONAL DESCRIPTION, ETC. / POPULATION—NOM, RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, ETC.

CINQUIÈME RECENSEMENT DU CANADA, 1911.

Province Manitoba — District No. — S. District No. — {Enumeration District / District du recenseur} No. 80 {in / dans} City Winnipeg {(City, town, village, township or parish.) / (Cité, ville, village, canton ou paroisse.)}

Nominal return of living persons by / Dénombrement des vivants par Geo H Hilson {Enumerator. / Recenseur.}

Page 27 H 701 — Page 27

NUMBERED IN THE ORDER OF VISITATION. Dwelling House	Family, household or institution	RESIDENCE AND PERSONAL DESCRIPTION. Name of each person in family, boarder or institution.	Place of habitation. (Township or parish, city, town or village. Enter on separate line the name of residential municipality, if any, of persons living in cities, towns or villages, for other municipalities.)	Sex.	Relationship to head of family or household.	Whether married, widowed or unmarried.	Month of birth.	Year of birth.	Age at last birthday.
NUMÉROTÉS DANS L'ORDRE DES VISITES. Domicile.	Famille, ménage ou institution.	RÉSIDENCE ET RENSEIGNEMENTS PERSONNELS. Nom de chaque personne dans la famille, le ménage ou l'institution.	Lieu de domicile. (Canton ou paroisse, cité, ville ou village. Inscrire sur ligne séparée le nom de la municipalité de résidence, si elle existe, des personnes vivant dans les villes, villes, villages ou autres localités.)	Sexe.	Parenté avec le chef de la famille ou du ménage.	Célibataire, marié, veuf ou divorcé ou séparé.	Mois de naissance.	Année de naissance.	Age au dernier jour de naissance.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

CITIZENSHIP, NATIONALITY AND RELIGION. Country or place of birth. (If in Canada, specify province or territory.)	Year of immigration into Canada.	Year of naturalization, if known.	Racial or tribal origin.	Nationality.	Religion.
CITOYENNETÉ, NATIONALITÉ ET RELIGION. Pays ou lieu de naissance. (Si le lieu de naissance est au Canada, spécifier la province ou le territoire.)	Pour les immigrés, année d'immigration au Canada.	Pour les étrangers, année de naturalisation.	Origine selon la race ou la tribu.	Nationalité.	Religion.
11	12	13	14	15	16

PROFESSION, OCCUPATION, TRADE OR MEANS OF LIVING. Chief occupation or trade.	Employment other than at chief occupation or trade, if any.	Employer.	Employee.	Working on own account (See instructions)
PROFESSION, EMPLOI, MÉTIER OU MOYEN D'EXISTENCE. Emploi principal ou métier.	Emploi supplémentaire en dehors de l'emploi principal ou du métier, s'il y en a.	Patron.	Employé.	Travaillant à son compte (Voir instructions)
17	18	19	20	21

WAGE-EARNERS. EMPLOYÉS. Name where employed. (If in business, state whether firm, company or corporation.) Nom de l'endroit où l'on travaille. (Si dans le commerce, spécifier si c'est une maison, une compagnie ou une corporation.)	Weeks employed in 1910 at chief occupation. Nombre de semaines à l'emploi ou en affaires en 1910.	Weeks employed in 1910 at other than chief occupation or trade, if any. Nombre de semaines à d'autres travaux qu'au métier ou à l'emploi principal en 1910, s'il y a lieu.	Hours of work per week at chief occupation. Heures de travail par semaine à l'emploi principal.	Hours of work per week at other than chief occupation. Heures de travail par semaine à d'autres travaux qu'au métier ou à l'emploi principal.	Total earnings in 1910 from chief occupation or trade. Total des gains en 1910 provenant de l'emploi principal ou du métier.	Total earnings in 1910 from other than chief occupation or trade. Total des gains en 1910 provenant d'autres travaux qu'au métier ou à l'emploi principal.	Rate of wages per hour for the hour worked. Taux du salaire par heure pour chaque heure de travail.
22	23	24	25	26	27	28	29

INSURANCE HELD AT DATE— ASSURANCE EN VIGUEUR À DATE— Date of application. Date de la demande.	Amount insured. Montant assuré.	Cost of insurance (if weekly, state weekly cost). Coût de l'assurance (si hebdomadaire, spécifier le coût hebdomadaire).
30	31	32

EDUCATION AND LANGUAGE OF EACH PERSON FIVE YEARS OF AGE AND OVER. INSTRUCTION ET LANGUE DE CHAQUE PERSONNE DE CINQ ANS ET PLUS. Attended school in 1911. Fréquenté une école en 1911.	Can read. Sait lire.	Can write. Sait écrire.	Language commonly spoken. Langue communément parlée.	Can (if the person is 15 or over) write a letter in English. Sait (si la personne a 15 ans ou plus) écrire une lettre en anglais.
33	34	35	36	37

INFIRMITIES. (Specify age when infirmity appeared.) INFIRMITÉS. (Spécifier l'âge auquel l'infirmité s'est produite.) Blind.	Deaf and dumb.	Crazy or lunatic.	Idiotic or silly.
Aveugle.	Sourd et muet.	Aliéné ou lunatique.	Idiot ou imbécile.
38	39	40	41

| Lin. Ligne. | | |